

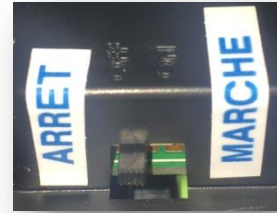
■ FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL



↓
LUNA



↓
SOLEM RTC



LE VOYANT BLANC (LUNA) OU VERT (SOLEM) ALLUME EN CONTINU VOUS INDIQUE QUE VOTRE APPAREIL FONCTIONNE CORRECTEMENT.

Attention : Si le voyant blanc est éteint, vérifiez que l'interrupteur en dessous de l'appareil soit sur « **MARCHE** ».

■ Cet appareil vous met jour et nuit en relation directe avec notre centrale d'écoute basée chez les pompiers au SDIS de Fontaine, **par une simple pression sur l'un des points d'appel** :

- Télécommande (montre ou pendentif)
- Sur le transmetteur point d'appel ovale rouge (SOLEM) ou Rectangle bleu (LUNA)

Si après avoir lancé un appel de détresse, vous êtes dans l'incapacité de répondre aux pompiers (malaise, chute) par l'intermédiaire de votre Téléalarme, ceux-ci vous appelleront par téléphone, si la « non-réponse » se confirme, ils feront intervenir des secours par l'intermédiaire de vos contacts ou des pompiers de votre secteur.

■ La Téléalarme vous permet de contacter le centre d'écoute Téléalarme depuis toutes les pièces de votre domicile, dans un périmètre d'environ 80 mètres.

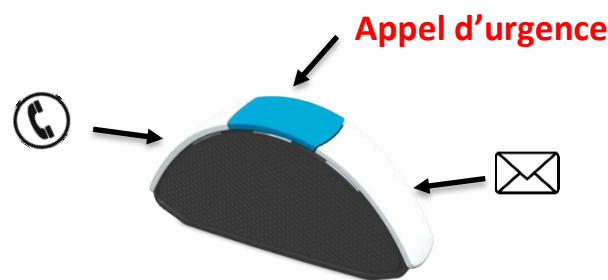
■ INFORMATIONS

■ Bracelet et pendentif :

Même lorsque le bracelet ou le pendentif de votre télécommande est cassé, celle-ci fonctionne et peut lancer l'appel.

■ Les différents appareils :

→ **Sur l'appareil « LUNA »**



Si l'appareil clignote c'est qu'il n'est plus alimenté en électricité « orage, coupure électrique, prise mal enclenchée ».

Dans ce cas vérifiez si la prise électrique est bien branchée.

Faire un « MARCHE » « ARRET », l'interrupteur est situé sous l'appareil.

Si après avoir fait les manipulations ci-dessus, le voyant clignote toujours ou si après avoir déclenché la téléalarme vous n'avez pas de réponse de l'opérateur c'est qu'il s'agit d'une perte de réseau.

Pour cela il faut mettre l'appareil sur « ARRET » avec l'interrupteur en dessous et appuyer simultanément sur la palette de droite  et mettre l'appareil sur « MARCHE » puis relâcher.

Pensez à vérifier régulièrement que la petite lumière « blanche » du voyant « secteur » de votre appareil soit bien allumée.

→ Sur le SOLEM RTC

Appel d'urgence



Si l'appareil clignote « rouge » c'est qu'il n'est plus alimenté en électricité ou en téléphone « orage, coupure électrique, prise mal enclenchée ».

Dans ce cas vérifiez si la prise électrique ou téléphonique est bien branchée et si le téléphone a bien la tonalité.

Si vous n'avez plus de tonalité au téléphone, désolidarisez la prise du téléphone de celle de la téléalarme.

Rebranchez le téléphone seul afin de vérifier s'il y a de la tonalité et nous prévenir avant d'appeler l'opérateur téléphonique.

Faire un « **MARCHE** » « **ARRET** », l'interrupteur est situé sous l'appareil.

Si après avoir fait les manipulations ci-dessus, le voyant est toujours rouge ou si après avoir déclenché la téléalarme vous n'avez pas de réponse de l'opérateur c'est qu'il s'agit d'un problème de ligne.

Pour cela, mettre l'appareil sur « ARRET » et contacter l'opérateur pour vérifier l'état de votre ligne.

En cas de changement de ligne ou d'abonnement internet, l'appareil ne fonctionnera plus.

Pensez à vérifier régulièrement que la petite lumière « verte » du voyant « secteur » de votre appareil soit bien allumée.

■ MAINTENANCE DE L'APPAREIL ET ESSAIS

- Pour garantir le bon fonctionnement de votre Téléalarme, une vérification automatique est faite tous les 7 jours.

Vous ne vous occupez de rien et ne provoquez aucun dérangement.

- Chaque jour, ce système nous permet de déceler les pannes éventuelles, coupures de courant, prises débranchées ou mal enclenchées, batterie faible etc... et d'y remédier rapidement.

Vos essais nous permettent de détecter une éventuelle défaillance de la télécommande (montre ou pendentif).

Ce test s'effectue avec les numéros suivants 08 20 22 80 97 **seulement pour le SOLEM RTC.**

- En complément des tests automatiques effectués par l'appareil, un délégué de votre commune vient vérifier le bon fonctionnement du déclencheur de votre Téléalarme.

- En dehors du passage de vos délégués, n'hésitez pas à faire régulièrement un essai vous-même, toujours avec la télécommande, pour tester l'appareil.

Pour ce faire téléphonez préalablement à notre bureau de Bourgoin-Jallieu au **04 74 93 43 89; le lundi, mercredi et jeudi 9h à 12h et de 14h à 17h et le mardi de 9h à 12h.**

■ FACTURATION

- Veuillez contacter votre commune de rattachement pour tout renseignement sur votre facturation.

- Concernant la maintenance de votre appareil. Toutes les interventions techniques et d'astreinte sont comprises dans votre abonnement Téléalarme

■ ABSENCE OU RESILIATION

→ Absence :

Si vous devez vous absenter longtemps, que vous désirez couper votre compteur électrique, vous devez impérativement mettre l'appareil sur « ARRET » sans le débrancher, l'interrupteur est situé sous l'appareil.

(Tous nos appareils sont équipés d'étiquettes « MARCHE » « ARRET » afin de vous faciliter la tâche)

Quel que soit le motif (vacances, hôpital, maison de repos) prévenez le service Téléalarme de votre absence afin que nous puissions le noter sur votre fiche informatique.

A votre retour mettre l'appareil sur « MARCHE » et faites un essai avec notre service.

→ Résiliation :

En cas de résiliation, en informer votre mairie ou votre délégué local et prévenir notre service de votre résiliation.

Mettre **impérativement** l'appareil sur « **ARRET** », joindre la télécommande (montre ou pendentif).

Et ensuite déposer l'appareil à la mairie de votre commune ou à l'Espace Séniors.



- Ne jamais débrancher votre appareil, ni la prise électrique, ni la prise téléphonique.
- Si vous vous absentez, si vous déménagez ou si vous avez besoin de déplacer votre appareil, contacter le service Téléalarme.
- Si le voyant de votre appareil clignote ou est éteint, appelez un technicien au 04 74 93 43 89
- Ne jamais laisser vos clés sur la porte